

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT
- Géraud de LAFFON - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Marie-Lise MEYNARD

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud LE DORVEN - Angélique BINET
(soit 11 membres en exercice, 9 présents, 9 votants)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) accepte le devis reçu de l'infographiste en vue de la réalisation du bulletin municipal 2018 ;
- 2) approuve la création de tarifs particuliers pour louer la salle Plailly pendant 3 jours consécutifs, ainsi que le maintien des tarifs 2017-2018 pour les autres prestations ;
- 3) valide la Décision Modificative n°4, afin de prévoir des crédits suffisants pour racheter du matériel détruit lors du sinistre du 18 juillet dernier (notamment les décorations de Noël et l'acquisition envisagée d'un 2e tracteur), dans le respect de l'équilibre budgétaire ;
- 4) accepte le principe de mettre en vente les masses qui équipaient le tracteur Massey Ferguson acquis en septembre 2018 et qui ne sont pas utiles aux agents communaux dans leurs missions quotidiennes, pour un montant total de 350 € ;
- 5) approuve le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du FDSR 2019, auprès du Département d'Indre-et-Loire, en vue de participer à financer le projet d'éclairage des orants qui ornent l'église de Gizeux, et, au regard des diagnostics énergétiques déjà réalisés, décide de poursuivre sa réflexion sur l'avenir du patrimoine communal.

Fait à Gizeux, le 11 décembre 2018



Le Maire,

(Signature)
Thierry BEAUPIED